

Extrait du procès verbal du 08 octobre 2014
ou
Copie de résolution

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux

À la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux tenue le huitième jour de octobre 2014 et à laquelle étaient présents son honneur le maire Yvon Ouellet et les conseillers suivants :

Mariette Lacasse

Denis Riou

Hugues Thériault

Marie-Marthe Fournier

Michel Ouellet

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Ouellet, maire.

Michelle Lafontaine, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES
POSTES – DEMANDE D’APPUI – SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d’ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d’ouverture des comptoirs postaux et l’abolition de la livraison à domicile entraîneront l’élimination de milliers d’emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

POUR CES RAISONS, il est proposé et par la suite résolu à l'unanimité que la Municipalité Saint-Mathieu-de-Rioux écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité Saint-Mathieu-de-Rioux demande à la Fédération Canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

EXTRAIT CONFORME,

SIGNÉ

CERTIFIÉ CE 17 OCTOBRE 2014

Yvon Ouellet
Maire